Grand Poitiers Communauté urbaine

FICHE RESSOURCES

Énergie

En route vers la transition écologique avec Grand Poitiers !

Energie - niveau 2

Vous venez de terminer l'auto-évaluation environnementale de votre structure. Merci pour votre implication dans la transition écologique de notre territoire !
Vous avez atteint un score entre 30% et 70% en énergie, soit profil de niveau 2. Vous avez une connaissance des consommations énergétiques de votre structure et avez initié des actions de réduction des consommations. Bravo pour vos efforts !
Cette fiche a pour objectif de vous permettre de faire progresser votre maîtrise énergétique avec des ressources pour aller plus loin.

Par où commencer?

Vous cherchez à mieux comprendre les enjeux de l'énergie liés à la transition écologique ou à sensibiliser les collaborateurs de votre structure..

Commencez par les ressources de sensibilisation et de formation.

https://www.grandpoitiers.fr/ressources-energie-2?

Vous êtes prêt(e)(s) à vous lancer dans des bonnes pratiques en vous appuyant sur des guides et des dispositifs d'accompagnement interactifs.

Orientez-vous vers les ressources Etudes & Conseils.

Vous cherchez aller plus loin à l'aide d'un réseau territorial.

Candidatez pour signer la charte de Grand Poitiers - "Acteurs Engagés pour la Transition Écologique" - afin de bénéficier d'un accompagnement approfondi et progresser grâce à un collectif local.

Ressources pour aller plus loin :

Sensibilisation

- Découvrez les 10 principaux gestes pour faires des économies d'énergie : guide (pdf, 2.7Mo (ADEME)
- Découvrez les pistes d'actions pour un numérique plus durable et responsable via le guide de l'ADEME " En route vers la sobriété numérique " (pdf, 2,3Mo)
- Demandez une animation de sensibilisation dans votre structure auprès des conseillers du Point Info Energie de Grand Poitiers (https://www.grandpoitiers.fr/habitat-urbanisme/point-info-energie/point-info-energie-de-grand-poitiers) . Ils pourront aussi guider le personnel dans la performance énergétique de leur logement.

Formation

- Prenez connaissance du Décret Tertiaire (réglementation pour la décarbonation des établissements tertiaires de plus de 1000 m^2)
  - vidéo (https://www.youtube.com/watch?v=rCUzL5Jr-Ms) d'introduction pour bien comprendre de quoi on parle
  - synthèse (pdf; 1,2Mo) pour savoir si vous êtes concerné
  - les 10 étapes pour être en conformité avec la réglementation (pdf, 0.1Mo)
  - Pour plus d'information : site du ministère de la transition écologique (https://www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/je-decouvre-le-dispositif-eco-energie-tertiaire-a12514.html)
- Formez un référent énergie interne au sein de votre structure grâce au Programme PROREFEI (https://www.prorefei.org/) . Plus d'information sur le site : Le programme PROREFEI : la formation pour décarboner les industries (https://www.prorefei.org/)
- Formez-vous sur les enjeux du numérique responsable : MOOC numérique responsable (https://institutnr.org/mooc-numerique-responsable-complet)
- Pour les TPE, PME secteur tourisme: apprenez auprès des experts en tourisme durable en contactant l' interfilière Tourisme durable Nouvelle-Aquitaine (https://www.interfiliere-tourisme-na.fr/) .

Etudes / conseils

- Initiez un diagnostic grâce à l'accompagnement d'experts :
  - Pour découvrir les premières pistes d'économies d'énergie de votre structure, demander la Visite Energie SOLUCCIO (pdf, 1Mo). Contactez votre conseiller à la CCI (S. PIGNOUX spignoux@poitiers.cci.fr)
  - Pour optimiser vos coûts et réduire les pertes en énergie, matière, déchets et eau: Diag Eco-Flux (https://www.bpifrance.fr/catalogue-offres/transition-ecologique-et-energetique/diag-eco-flux) (BPI France)
  - Pour les artisans : profitez du dispositif SARE (pour la rénovation énergétique du petit tertiaire). Contactez votre conseiller CMA (V. POULAIN virginie.poulain@cma-nouvelleaquitaine.fr)
- Construisez votre plan de sobriété numérique à l'aide de la CCI: Pack Energie SOLUCCIO.
- Profitez du programme d'activités du Centre Régional des Energies Renouvelables pour améliorer votre efficacité énergétique : CRER (https://www.crer.info/)
- Pour les TPE, PME secteur tourisme : demandez un accompagnement de l'ADEME et l'ACAP de la Vienne via le Fond Tourisme Durable (https://pro.tourisme-vienne.com/hotels/tourisme-durable/)

Financement

- Pour les entreprises industrielles ou tertiaires: bénéficiez gratuitement de la phase 1 de la visite Energie SOLUCCIO grâce au financement de la CCI Vienne, l'ADEME et la Région Nouvelle-Aquitaine.
- Renseignez-vous sur les aides techniques et financières pour choisir une chaleur renouvelable:
  - Fond chaleur : plaquette du fond chaleur (pdf, 1Mo)
  - Plus d'informations sur le site internet de Grand Poitiers (https://www.grandpoitiers.fr/chaleurrenouvelable) .
- Découvrez les dispositifs de financements nationaux et locaux à destination des entreprises sur la plateforme Agir pour la transition (https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/) (ADEME)
- Il existe d'autres soutiens financiers pour encourager et soutenir vos projets (subventions, prêts garantis, appels à projets Région Nouvelle-Aquitaine...). Grand Poitiers peut vous orienter après une étude précise de vos besoins. Pour en bénéficier, pensez à candidater pour rejoindre le réseau des Acteurs Engagés pour la transition écologique.

Envie de vous mobiliser plus pour passer à l'action?

Rejoingnez le réseau des Acteurs Engagés pour la Transition Écologique pour bénéficier d'un accompagnement sur mesure et progresser ensemble avec des acteurs du territoire !

Renseignez-vous sur
notre site (https://www.grandpoitiers.fr/entreprendre-et-emploi/transition-ecologique-accompagnement-des-professionnels)
ou candidatez directement via le lien suivant :
Candidatures Acteurs Engagés pour la Transition Écologique
(https://mesdemarches.grandpoitiers.fr/loc_fr/transitionEco/requests/113/)

Contact:
acteurs.engages@grandpoitiers.fr

Vous êtes le/la seul(e) à pouvoir accéder à cette page. Pour accéder aux ressources sur les autres thématiques, consultez votre Fiche Score envoyée par mail.

GRAND POITIERS
84, rue des Carmélites
86 000 Poitiers
Tel : 05 49 52 35 35
HORAIRES :
Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

Pendant les vacances scolaires :
Ouverture de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 du lundi au vendredi